

# Deux titres, un même module

Le module Management & RH ne remplace aucune des unités techniques des deux titres. Il vient outiller la partie « encadrement » que les référentiels désignent explicitement, mais que les stagiaires abordent souvent sans cadre juridique ni méthode d'entretien.

## 1 Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

Titre professionnel · RNCP 40217 · niveau 5

1470 h · 10 mois · 13 semaines de stage

Deux blocs de compétences : préparer un chantier, puis conduire les travaux. Le management d'équipe apparaît dans le second bloc, à travers l'ordonnancement, la coordination des intervenants et l'animation des réunions de chantier.

### Blocs de compétences

| Bloc       | Intitulé                                                         | Volume | Où intervient le module                            |
|------------|------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------|
| Bloc 1     | Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil               | 539 h  | <b>Séquence 2 : cadre social de la préparation</b> |
| Bloc 2     | Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil | 357 h  | <b>Séquences 1, 3, 4, 5, 6 et 7</b>                |
| Transverse | Vers mon métier de demain, AIPR, accompagnement                  | 119 h  | <b>Séquence 6 : prévention et alerte</b>           |

### Compétences du référentiel travaillées

- Ordonnancer et coordonner les actions des différents intervenants du chantier
- Animer une réunion de chantier et en formaliser les décisions
- Encadrer les équipes de production et les sous-traitants présents
- Rendre compte de l'avancement, des écarts et des incidents
- Veiller au respect des règles d'hygiène, de sécurité et des obligations sociales sur le chantier

## 2 Conducteur de travaux — mètreur

Titre CLPS · RNCP 38282 · niveau 5

1330 h · 9 mois · 14 semaines de stage

Trois blocs : métré et proposition, préparation des travaux, conduite et suivi économique. Le troisième bloc nomme explicitement la constitution des équipes de production, les ressources humaines et l'inclusion, ainsi que le management de l'encadrement de chantier.

### Blocs de compétences

| Bloc   | Intitulé                                                              | Volume  | Où intervient le module                       |
|--------|-----------------------------------------------------------------------|---------|-----------------------------------------------|
| Bloc 1 | Réaliser l'étude et le métré d'une affaire et établir une proposition | 266 h   | <b>Séquence 2 : cadre social de l'affaire</b> |
| Bloc 2 | Assurer la préparation des travaux                                    | 234,5 h | <b>Séquence 3 : constituer l'équipe</b>       |
| Bloc 3 | Conduire les travaux et assurer le suivi économique                   | 168 h   | <b>Séquences 1, 4, 5, 6 et 7</b>              |

### Compétences du référentiel travaillées

- Constituer les équipes de production, en intégrant les enjeux de ressources humaines et d'inclusion
- Manager l'encadrement de chantier et les équipes de production
- Coordonner les interfaces entre corps d'état et sous-traitants
- Conduire l'affaire sur les plans administratif et économique
- Évaluer les compétences disponibles et les besoins en formation

## 3 Correspondance module ↔ référentiels

Le tableau ci-dessous indique, pour chaque séquence, le bloc de compétences qu'elle sert dans chacun des deux titres. Une même séance peut donc être utilisée dans les deux parcours, avec un cas pratique adapté.

### Chaque séquence sert au moins un bloc de chaque titre

| Séquence | Titre BGC | Titre mètreur |
|----------|-----------|---------------|
|----------|-----------|---------------|

| Séquence                                          | Titre BGC                                           | Titre métreur                                           |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 1. Le conducteur de travaux, patron de chantier ? | Bloc 2 — coordonner les intervenants du chantier    | Bloc 3 — manager l'encadrement de chantier              |
| 2. Lire sa convention collective sans se tromper  | Bloc 1 — cadre social de la préparation de chantier | Bloc 1 — cadre social de l'affaire                      |
| 3. Recruter et intégrer un compagnon              | Bloc 2 — constituer et encadrer les équipes         | Bloc 2 et 3 — constitution des équipes, RH et inclusion |
| 4. Temps de travail, déplacements et absences     | Bloc 2 — ordonnancer et piloter les équipes         | Bloc 3 — conduite des travaux et gestion administrative |
| 5. Entretiens, compétences et évolution           | Bloc 2 — encadrer les équipes de production         | Bloc 3 — manager l'encadrement de chantier              |
| 6. Conflits, sanctions et alertes                 | Bloc 2 et module AIPR — prévention et coordination  | Bloc 3 — management de l'encadrement de chantier        |
| 7. Indicateurs, dialogue social et inclusion      | Bloc 2 — pilotage et reporting d'équipe             | Bloc 3 — RH et inclusion, management de l'encadrement   |

### Point de vigilance

Les volumes horaires et l'intitulé exact des blocs évoluent avec les versions de référentiel publiées au Journal officiel. Avant chaque session, reprendre les fiches France compétences (RNCP 40217 et RNCP 38282) et le référentiel remis par le CLPS : ce sont les seuls documents opposables en cas de contrôle.